L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAU, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS

MERCREDI, 9 AOUT.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE,

En cours des rues Camp et Gravier.

DOUZIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Prime des primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1865	$235,540 04
Revenus : Primes d'incendie	$182,560 65
Primes de mer	54,782 43
Primes de rivières	26,352 22
	$263,695 30
En moins, primes non encaissées	28,155 26
Primes encaissées	$235,540 04
Primes nouvelles	$189,800 00
Primes payées, savoir : Sur les risques d'incendie	$38,219 99
Sur les risques de mer	14,136 17
Sur les risques de rivière	16,205 72
	$68,562 88
Réassurances	8,142 42
Quinze pour cent remboursés	10,754 54
Taxes et licences des Etats-Unis, de la ville et de l'Etat	10,084 42
Frais, gages et pertes, intérêt de strip, commission et intérêt en escompte	24,204 70
	$142,599 54
Montant net des primes participantes	$46,200 22

Il est dû à la Compagnie :

D'après primes en vertu de polices	$51,694 19
Primes pour primes	27,297 30
Pour intérêts de dividende de mer	32,011 66
Pour intérêts de banque	71,651 50
Placés en actions de Compagnies d'Assurance Mutuelle	72,522 80
Prêts sur garanties	19,427 70
Prêts sur hypothèques	18,537 43
En caisse	39,996 92
Le résultat balance cet une opération liée des livres de la Compagnie.

H. CAFFARDE, secrétaire. | J. O. GAILLARD, président.

Rue des Le Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans. Assurments et sommes parvenant mai, ce 19 décembre 1865.

SAMUEL MEYERS, Deuxième juge de paix dans et pour la paroisse d'Orléans

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net, participant des primes pour l'année expirée le 31 février 1865, et il sera dû et payable à ladite date, et après cette date, sur et après le 1 juillet prochain.

Les certificats de strip sont pour l'année 1860 seront payés et il sera payé en outre six pour cent d'intérêt, sur tous les certificats de strip non encore payés, le deuxième lundi de mai 1866, aux bureaux de la Compagnie, rue Gravier, en la ville susdite.

CHARLES BRIGGS, Président.
A. CARRERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS :

Charles Briggs, Archibald Montgomery, Jas. Overton, Henry J. Venn, George A. Fosdick, Jas. Jackson, Manuel Pinker, E. Mathews, R. Brugier, Alfred Dubonchet, E. Cramer, Chs. Weidmer, Charles Ledoux, A. Lecourt, John S. Maussel, Frank Williams, F. Anderson, Thomas Byrne, Alfred Kerry, John Thornhill, J. H. Montgomery, W. A. Vickers, A. Fredieu, E. Fleming, A. P. Nobles, Hugh McLean, Geo. W. Dunbar, Richard J. Phelps, E. F. Stockmeyer, Wm. M. Pinckard, George W. Hyman, Henry H. Bryan, S. L. Wonderlich.

22 mois—1m cons.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

BUREAU, RUE CARONDELET, No 3.

Nlle-Orléans, le décembre 1865.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1865	$230,611 50
Savoir : Primes d'incendie	$162,560 65
Primes de mer	54,782 43
Primes de rivières	26,352 22
	$243,695 30
En moins, primes non expirées	32,353 95
Primes remboursées	1,778 36
	$34,132 31
Primes nouvelles	$189,800 00
Primes payées, savoir : Sur les risques d'incendie	$38,219 99
Sur les risques de mer	14,136 17
Sur les risques de rivière	16,205 72
	$68,562 88
Réassurances	8,142 42
Quinze pour cent remboursés	10,754 54
Taxes et licences des Etats-Unis, de la ville et de l'Etat	10,084 42
Frais, gages et pertes, intérêt de strip, commission et intérêt en escompte	24,204 70
	$142,599 54
Montant net des primes participantes	$46,200 22

Il est dû à la Compagnie :

D'après primes en vertu de polices	$51,694 19
Primes pour primes	27,297 30
Pour intérêts de dividende de mer	32,011 66
Placés en actions de banque	71,651 50
Placés en actions de Compagnies d'Assurance Mutuelle	72,522 80
Prêts sur garanties	19,427 70
Prêts sur hypothèques	18,537 43
En caisse	39,996 92

Le résultat balance cet une opération liée des livres de la Compagnie.

H. CAFFARDE, secrétaire. | J. O. GAILLARD, président.

Rue des Le Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans. Assurments et sommes parvenant mai, ce 19 décembre 1865.

SAMUEL MEYERS, Deuxième juge de paix dans et pour la paroisse d'Orléans

VENTES JUDICIAIRES.

WHEELER & MERRITT vs JOHN P. CADY.

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 21,627.—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-huit d'août 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Magasins, Gasmend, des Orangers et Richard, désigné par le No —, mesurant plus dressé par L. Reimstedt, arpenteur, le 22 mars 1858 et mesurant trente-trois pieds de face à la rue Gasmend, sur une profondeur de cent-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, et appartenant au défendeur en vertu d'un jugement qu'il en a fait de la dame Elisa Zedlenger, suivant acte au rapport de D. J. Ricardo, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 27 de mars 1858.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, &c.

Sa—Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Magasins, Gasmend, des Orangers et Richard, désigné par le No —, mesurant plus dressé par L. Reimstedt, arpenteur, le 22 mars 1858 et mesurant trente-trois pieds de face à la rue Gasmend, sur une profondeur de cent-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, et appartenant au défendeur en vertu d'un jugement qu'il en a fait de la dame Rosa Zedlenger, suivant acte au rapport de D. J. Ricardo, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 27 de mars 1858.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et appartenances.

Sa—Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Magasins, Gasmend, des Orangers et Richard, désigné par le No —, mesurant trente-trois pieds de face à la rue Gasmend, sur une profondeur de cent-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, et appartenant au défendeur en vertu d'un jugement qu'il en a fait de la dame Rosa Zedlenger, suivant acte au rapport de D. J. Ricardo, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 27 de mars 1858.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et appartenances.

Sa—Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Magasins, Gasmend, des Oranges et Richard, désigné par le No —, mesurant trente-trois pieds de face à la rue Gasmend, sur une profondeur de cent-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, et appartenant au défendeur en vertu d'un jugement qu'il en a fait de la dame Elisa Zedlenger, suivant acte au rapport de D. J. Ricardo, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 27 de mars 1858.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et appartenances.

Sa—Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Magasins, Gasmend, des Oranges et Richard, désigné par le No —, mesurant trente-trois pieds de face à la rue Gasmend, sur une profondeur de cent-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, et appartenant au défendeur en vertu d'un jugement qu'il en a fait de la dame Rosa Zedlenger, suivant acte au rapport de D. J. Ricardo, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 27 de mars 1858.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et appartenances.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 juillet—19,29—août 4,11.

Succession de Mme Mary F. Martin, décédée.

DEUXIÈME COUR de DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 27,—En vertu d'un writ de vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-huit d'août 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Louisiane, des Champs et Delaronde, mesurant trente-trois pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, et appartenant au défendeur en vertu d'un jugement qu'il en a fait de la veuve Jean Baptiste Lafitte, suivant acte au rapport de Jules Fortier, notaire public en cette ville, en date du 11 juin 1860.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et appartenances.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 juillet—28—août 16,27

BOSTICK & SEYMOUR vs. LE VAPEUR ANNA PERRET, LE CAPITAINE ET LES PROPRIÉTAIRES.

QUATRIÈME COUR de DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 7,040.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-huit d'août 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Le vapeur ANNA PERRET, ensemble avec sa machine, ses chaudières, ses mâts, ses agrès et apparaux, se trouvant aujourd'hui dans le Nouveau Bassin, à l'intersection de la rue Claiborne.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette vente étant la seconde et dernière, le prix de ladite vente sera comptant, et ce qui dessus tout ou partie à crédit, pour ce qui excédera la somme de $100 00 ou environ.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

2 août—2,9,16,23,30 août.

Vente par le shérif de la Paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.

B. O. FREEMAN et als vs. ELLA J. FREEMAN et als, mineurs.

DEUXIÈME COUR de DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 27,066.

(ACTION EN PARTAGE.)

En vertu d'un jugement rendu le 27 de juin et signé le 16 de juillet 1866, par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-huit août 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Une portion de terre située à l'angle des rues Tchoupitoulas et Gravier, au faubourg Ste-Marie, dans le Premier District de cette ville, désignée par le numéro On, suivant plan d'Opelal et Fortier, dressé par Boumaud, arpenteur, déposé aux archives du greffier de paix le 22 mars 1858 et mesurant trente-trois pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur de cent-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y se trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Conditions—Moitié du prix payable comptant et le balance en deux termes d'égale coulant, à partir du dit jour, notes reportées, sous caution, billets de la Louisiane, à son propre ordre, portant intérêt au taux de sept pour cent l'an de la date jusqu'à échéance et après cette époque au taux de huit pour cent l'an, avec privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

29 juillet—28—août 6,13,20

W. C. Budd vs. Joseph Simon.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 3,960.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, quinze de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Deux terrains situés au faubourg Ste-Marie, dans l'Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Orange, St-Marie et Sud de la Place Lafayette, désignés par le No Trois, d'après un plan dressé par Alfred Forstall, ci-devant géomètre-arpenteur, en date du 15 février 1852 et annexé au acte au rapport de Louis T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 8 mars 1852, mesurant vingt-deux pieds de face à la rue Sud, sur une profondeur de cent-vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui y trouvent.

Ensemble aussi sous le droit d'usage derrière d'un corridor de trois pieds de largeur, ouvrant sur la rue du Camp, lequel corridor est réservé pour l'usage commun des propriétaires ci-dessus et ci-dessous, situés à plus ses rues.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la dame Tater, suivant acte au rapport de A. Boudousquié, notaire public en cette ville, en date du 4 mai 1858.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

4 août—15,22,29—août 4

Franciski Ange vs le capitaine Rogers et les propriétaires du brick Derby.

TROISIÈME Cour de Justice—No 18—Conformément à un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Paul W. Collins, juge de la 3me Justice de Paix, j'adjugerai le vendredi, 17 août 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Le dit brick Derby, ses agrès et apparaux, se trouvant actuellement dans le port de l'Avenue Washington, dans les rues Gasquet, Fryjaque et Fagan-Monsieur du Quartier du Faubourg Marigny, DIX-OUIT, CINQ SEPT, NEUF, TREIZE, QUATORZE, QUINZE et une portion de trente-huit.

Lesdits terrains ayant chacun trente pieds de front, savoir : Les Nos Un et Deux, chacun vingt-cinq pieds de profondeur, quatre-vingts et demie de la ligne de l'ancienne rue du Bac (aujourd'hui du Collège), sur cent-vingt-cinq pieds de profondeur, et le Numéro Trois, quatorze pieds de front sur cent-vingt-cinq pieds de profondeur, et le Numéro Quatorze, chacun vingt-cinq pieds de profondeur, et le Numéro Quinze, cent-vingt-cinq pieds de profondeur, et une portion de trente-huit, ayant quatre-vingts pieds de front sur cent-vingt-cinq pieds de profondeur, et ce qui en reste, entre lignes parallèles, et appartenant au défendeur en vertu d'un jugement qu'il en a fait de la veuve Fanny Blanc, suivant acte au rapport de Jules Fortier, notaire public en cette ville, en date du 30 d'avril 1860 et déposé en l'étude de Ch. Edouard Fortier, ci-devant notaire public en cette ville, sous le No 64 au Livre des Pièces No 1.

Lesdits terrains mesurant chacun vingt-cinq pieds deux pouces et demi de front sur chacune des rues Peters (ci-devant de la Nouvelle Levée) et Clay, sur une profondeur de cent dix neuf pieds neuf pouces et ai lignes entre lignes parallèles, et appartenant au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la ville de

INSURANCES.

Citizens' Mutual Insurance COMPANY.

OFFICE, No. 2 CARONDELET STREET.
New Orleans, December 1, 1865.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Amount of premiums received for the year ending November 30, 1865 ..... $ 235,611 50

Fire Premiums	$142,595 4
Marine Premiums	54,782 43
River Premiums	26,352 22
	$ 223,729 69
Less Unterminated Premiums	32,353 95
Earned Premiums	$ 191,375 74
Income paid, viz	
On Fire Risks	$38,219 99
On Marine Risks	14,136 17
On River Risks	16,205 72
	$ 68,562 88
Reinsurance	8,142 42
Fifteen Per Cent. Returns	10,754 54
United States, State and City Taxes and Licenses	10,084 42
Discount and Interest	24,204 70 — 142,599 54
Net Earned Participating Premiums	$ 48,776 20

The Company have the following Assets, viz:

Due for Premiums in course of collection	$41,694 19
Bills Receivable for Premiums	27,297 30
Invested in Railroad Stocks	32,011 66
Invested in Bank Stocks	71,651 50
Invested in Stocks of Mutual Insurance Companies	72,522 80
Loans on Pledge	19,427 70
Loans on Mortgage	18,537 43
Cash on hand	39,996 92
	$323,124 64

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

O. GAILLARD, President.
H. CAFFARDE, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans:

Sworn to and subscribed before me this 19th day of December, 1865.

SAMUEL MEYERS, Second Judge of the Parish of New Orleans.

The Board of Trustees have resolved to pay Six Per Cent. Interest on the outstanding Certificates of Scrip and after the 8th day of February, 1866; and have further declared a Scrip Dividend of Twenty-five Per Cent. on the Net Earned Paid Premiums for the year ending 30th November, 1865, for which certificates will be issued on and after the second Monday in February next.

TRUSTEES:

J. Lewis, J. Lemoyne, Hyam Bentley,
A. M. Delas, John Gordon, Peter Guibert,
Ar. Hillenberger, J. A. Sloan, T. Avendano,
A. Sidell, J. Magnan, Jos. A. White,
A. Vedian Delvas — Jan'67

N. O. Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

SIXTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Amount of Premiums unexpired 1864 ..... $94,779

Premiums received during the year ending 31st December, 1865	
On Fire Risks	$126,122 27
On Marine Risks	32,338 65
On River Risks	37,600 41
	$191,061 73
Total Premiums	$285,841 73
Less Premiums reserved 31st Dec. 1865	94,779 00
	$191,062 73
Returns Premiums	1,350 67
	189,711 87
Net earned Premiums	$379,791 60
Losses —	
On Fire Risks	$54,429 80
On Marine Risks	20,824 85
On River Risks	31,744 19
	$106,998 84
Taxes	3,176 14
Reinsurance	3,626 00
Commissions	19,471 77
General Expenses, fees, Interest, commissions	18,000 00
Interest on Scrip	1,000 00
	150,771 87
Net Profit	$229,019 73
The Company have the following assets:	
Bills receivable for Premiums	$64,348 88
Notes secured by Pledge and Mortgage	113,548 88
Due for Premiums in course of collection	73,976 71
One Eight Par. Stock, Louisiana State Loan and other Bonds	161,490 00
Scrip of other Mutual Insurance Companies	109,000 00
Real Estate	14,000 00
Cash on hand	77,663 47
	$ 564,027 94
Less Unearned Interest on Scrip	1,000 00
Interest payable on outstanding Scrip	21,925 20
Claims unadjusted	15,200 00
	41,925 20
	$ 522,102 74

STATE OF LOUISIANA,
Parish of New Orleans, City of New Orleans.

It is remembered that on this day, the 9th January, 1866, before me, the undersigned, a Notary Public, duly commissioned and qualified, personally appeared JULES TUYES, President, and J. W. MINCE, Secretary, of the NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY, of New Orleans, who being duly sworn, according to law, deposed and said that the above statement is true and correct, and a correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.
J. W. MINCE, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 9th day January 1866.

F. CHAS. CUVELLIER, Notary Public.

The Board of Directors have resolved to declare a Scrip Dividend of Thirty per cent. on the net earned premiums of the Company for the year ending 31st December, 1865, for which certificates will be issued on and after the 1st day of April next.

The interest, at six per cent. per annum, on the outstanding certificates of profits, will be paid to the holders thereof, or their representatives on and after the second Monday of January, 1866.

—DIRECTORS—

A. Bonzano, J. M. Caballero,
J. W. Mince, Wm. Chalaron,
George Urquhart, Joseph Dupuy,
J. A. White, Charles Maloney,
W. F. Vandenburg, J. M. Lapeyre,
T. Scully Blanchard Jr., John Tuyes.
Jan 10—1w d

Compagnie d'Assurance MUTUELLE DES MARCHANDS.

DOUZIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, tous prés les primes non expirées de l'année précédente	
Savoir : Primes d'incendie	$ 968,168 98
Primes de mer	271,135 82
Primes de rivières	347,252 12
Total des primes	$1,584,556 92
En moins — Primes non expirées	34,556 92
Primes remboursées	10,189 32
	$1,539,810 68
Montant net des primes de 31 mai 1866	$1,518,609 64
Primes payées pendant l'année : Sur les risques d'incendie	$52,966 16
Sur les risques de rivières	204,920 40
Sur les risques de mer	281,522 36
	$539,408 92
Réassurances	30,386 11
Rescontres, Profits et Pertes	173,693 16
Remboursé, 10 et 15 pour 100	76,200 70
	$1,000,168 89
Intérêts, moins dépenses	$ 518,440 75
Réassurance net	$ 481,308 54
Montant net des primes au 31 mai 1866	$1,518,609 64
Moins montant des primes non encaissées à ce jour	57,900 00
Montant des primes participant aux profits	960,709 64
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
En caisse	$384,436 87
Propriété immobilière	147,671 30
Billets garantis par hypothèques	308,515 71
Billets garantis par nantissement, tels Actions de Banques	170,700 00
Primes non encaissées	57,900 00
Effets à recevoir	119,97 44
Actions de la Compagnie de Gaz	1,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz	1,000 00
Bons de la ville	50,000 00
	$1,504,000 35
En moins : Intérêts dus et non réclamés	$21,279 00
Intérêts à payer en juillet	18,083 00
Primes non échues le 31 mai 1866	321,318 00
	$1,161,305 35
Actif net	$1,161,305 35

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Nouvelle-Orléans, 3 juin 1866.

Sommes que le chef, juin 1866, présentant son compte rendu pour l'année 1865, a été présenté, John Pemberton, président, et Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance des Marchands, lesquels ayant été dûment assermentés, ont déclaré que le dit compte rendu est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
F. FOURCHY, Secrétaire.

Présenté et signé devant moi, ce 3 juin 1866.

PAUL W. COLLINS, Troisième juge de paix.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 3 juin 1866, a été résolu de déclarer un dividende, en scrip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis et payables à partir du 1 juillet prochain. Il a été résolu de PAYER, à second lieu de juillet prochain, le BALANCE DU SUR L'EMISSION DU SCRIP DE L'ANNEE 1864 et six pour cent d'intérêt, en billets garantis sur tous les actifs de la Compagnie.

DIRECTEURS.

John Pemberton, Ed. Dupouey,
Pierre Fouchi, David McCord,
Chas. Rampy, Henry Hyman,
S. Z. Rolf, J. Morgan Hu.
J. J. Fernandez, L. F. Gaudet,
M. Pete, Quin—30

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUD.

DIXIÈME ETAT ANNUEL

Pour l'année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir :	
Sur les risques d'incendie	$189,008 72
Sur les risques de mer	68,423 67
Sur les risques de rivières	307,049 27
	$564,105 27
Risques non expirés le 31 décembre 1864	39,792 00—542,972 27
A déduire :	
Risques non expirés le 31 décembre 1865	39,545 00
Primes remboursées le 31 décembre 1865	3,244 66—42,677 66
Montant net des primes le 31 décembre 1865	$476,294 61
Primes payées dans la même période :	
Sur les risques d'incendie	$34,748 62
Sur les risques de mer	75,308 62
Sur les risques de rivières	66,325 55—176,382 69
A déduire : Remboursement	34,840 44
Escompte de primes non encaissées	34,144 18
Dépenses, loyer, commissions, gages, impôts, intérêts	91,188 14
Profits et pertes, etc	131,202 05—291,384 81
Perte sur l'actif	$185,088 06—449,766 50
Balance	$26,528 20
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Placés en bons de la ville et de l'Etat	$40,264 00
Placé en actions de Banques et de Gaz	311,200 00
Prêts garantis	61,261 20
Effets pour primes	41,261 20
Primes dues et en voie de perception	66,434 00
Scrip de compagnie d'assurance mutuelle	13,000 00
Monnaie n'ayant pas cours	2,733 7
En caisse	103,000 00
Total de l'actif	$1,138,374 68

Les remboursements sur une seule année très des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ancienneté et signée pardevant moi, Paroisse d'Orléans, 1866.

SAMUEL MEYERS, Deuxième juge de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans.

L'intérêt de six pour cent sur les certificats de surplus sera payé après pour à partir du 12 février prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John G. Gaines, H. T. Leandale,
John C. Rieks, Sumpter Turner,
E. J. Hart, S. Sloan,
J. H. Sandler, J. B. Ross,
Henry Renshaw, Geo. A. Jones,
Thomas Sloo, T. C. Barrell.
16 janv—30

Carpetings, Curtains Mattings, &c

WE have lately received a handsome assortment of CURTAIN MATERIALS, such as Silks de Lyons, Damasks, Worsted Damasks, and Lace Curtains of various qualities. Lace, Gimp, Cornice, Sash, Plain and Fancy CARPETINGS of all kinds and qualities. FLOOR OIL CLOTHS, MATTINGS, and all articles in our line, which we offer at greatly reduced prices.

A. BROUSSEAU & CO.,
Exchange, 10 Carondelet st.

AUCTION SALES.

S. GUINAULT'S SALES.

Valuable Brick Buildings situated in the Third District, and numbered Residences in the Town of Jackonville.

No. 32,892.—Second District Court of New Orleans. *Louis Zimmerman* vs. *Lydia Edna Zimmer*, wife of Joseph W. Gerard and others, for a partition.

By S. GUINAULT, Auctioneer.
Office—Bienville street and Exchange Alley.

WILL be sold at auction on SATURDAY, August 11th, 1866, at 12 o'clock, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, on Royal street, between Canal and Gentilhomme streets, by virtue of a judgment rendered in the above entitled and numbered suit, on the 20th day of June, 1866, and signed on the 30th of the same month and year, by Hon. Alex. Mouton, Judge of the Second Court of the Second Judicial District, in and for the Parish of Lafayette, in the State of Louisiana, the following described property, belonging to the aforesaid succession, viz:

A CERTAIN LOT OF GROUND situated in the First District of the City of New Orleans, bounded by Canal, Jackson, Claiborne and Robin streets, and designated by the letters A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z,